



PROPARCO RAPPORT D'IMPACT 2022

Sommaire







Notre raison d’être

Proparco construit l’avenir en soutenant les initiatives privées pour un monde plus juste et plus durable

Filiale du groupe Agence française de développement (Groupe AFD) dédiée au secteur privé, Proparco intervient depuis plus de 45 ans pour promouvoir un développement durable en matière économique, sociale et environnementale. Nous participons au financement et à l’accompagnement d’entreprises et d’établissements financiers en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou encore au Moyen-Orient. Nos interventions visent à renforcer la contribution de ces acteurs privés à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015. Dans un contexte de crises, d’incertitudes, d’urgence climatique et de creusement des inégalités, nous sommes plus que jamais déterminés à agir pour un monde plus juste et plus durable.



collaborateurs

115

pays d’intervention



milliards d’euros de bilan au 31/12/2022

« 2022 est l'année d'un nouvel élan stratégique »



Françoise Lombard,
directrice générale de Proparco

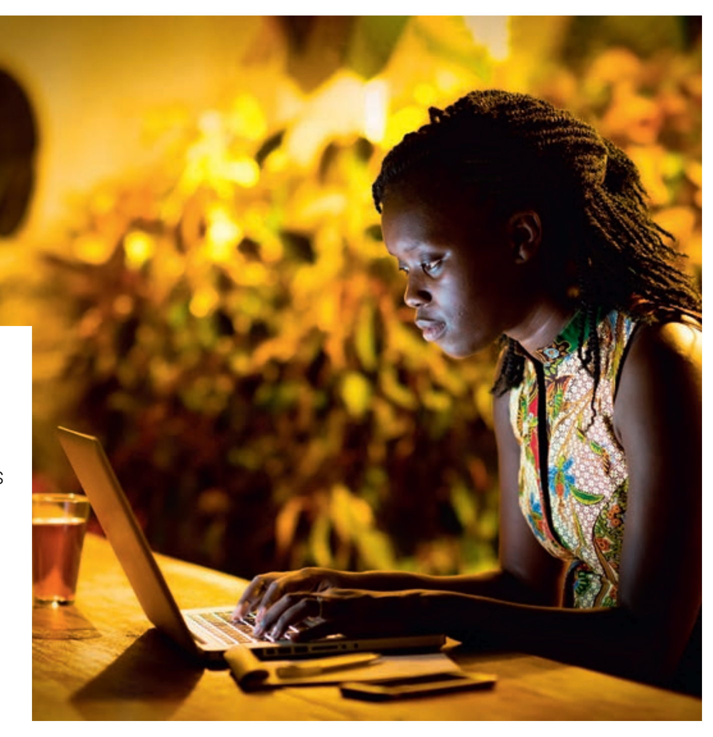
Proparco est déterminée à apporter son soutien et sa contribution aux démarches visant à créer toujours plus d'impacts positifs. Cette recherche d'impacts et notre engagement en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) sont au centre de notre action, des échanges avec nos clients et nos partenaires et de la gestion de nos opérations. Ils définissent **notre raison d'être : construire l'avenir en soutenant les initiatives privées pour un monde plus juste et plus durable.**

2022 a été à ce titre une année charnière. Elle a clos notre cycle stratégique 2020-2022 et a vu des avancées notables en matière de mesure et de suivi de nos impacts. Le dispositif de notation développement durable, développé et adopté l'année dernière, est particulièrement structurant. Il permet d'analyser la contribution de chacun de nos financements aux différentes dimensions du développement durable : climat, biodiversité, social, genre, économie et gouvernance. Par ailleurs, et afin de participer activement à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, **Proparco a placé au centre de sa stratégie la promotion d'un développement sobre en carbone et résilient aux effets du changement climatique.** En 2022, plus de 40 % des opérations autorisées sont à co-bénéfices climat et les clients et projets financés permettront d'éviter 4,6 millions de tonnes de CO_2 équivalent par an.

Pour mener plus loin notre ambition, nous nous sommes dotés d'une **nouvelle stratégie 2023-2027 : agir ensemble pour plus d'impacts** (détaillée en pages 12 et 13). Celle-ci met notamment l'accent sur la **contribution de Proparco à la réduction des inégalités :** de genre, économiques, sociales et territoriales. Nous allons ainsi prolonger notre action en faveur de l'égalité femmes-hommes, en particulier à travers notre implication au sein de l'initiative 2X Challenge. Cette initiative, lancée en 2018, a permis de promouvoir l'adoption généralisée de standards harmonisés en termes d'intégration des questions de genre dans les critères de financement.

Nous allons enfin poursuivre l'amélioration continue de notre méthode de mesure et de suivi des impacts auxquels nous contribuons au travers de nos financements. C'est à cette condition que nous pourrons être au rendez-vous de notre nouvelle stratégie et **répondre aux enjeux majeurs du monde contemporain.**

L'année en quatre événements marquants



Lancement de l'*African Private Equity Fellowship*

Pour soutenir la future génération d'investisseurs sur le continent africain, Proparco a lancé l'*African Private Equity Fellowship*. En collaboration avec les principaux fonds du continent, le Campus AFD et France Invest, la première session de ce programme a démarré en janvier 2023. Elle permettra à 50 jeunes professionnels d'élargir leur réseau et d'accélérer leur carrière grâce à une formation de six mois dispensée par des investisseurs et des experts.



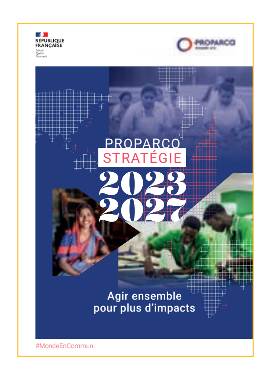
Réalisation d'une analyse de développement durable pour chaque projet

Les projets doivent désormais faire l'objet d'une notation développement durable dès leur identification. Cette notation, alignée sur la nouvelle stratégie de Proparco et structurée autour de sept critères de développement durable, permettra de mieux évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques des projets et d'en faciliter le suivi.

Signature des *Women Empowerment Principles*

À l'occasion d'une table ronde consacrée à ses actions sur le genre et la promotion de l'égalité femmes-hommes, le Groupe AFD a signé les *Women Empowerment Principles* avec ONU Femmes France. En rejoignant ce programme, Proparco renforce son engagement à soutenir l'autonomisation des femmes dans le milieu de l'entreprise, sur le marché de l'emploi et au sein de la société.





Adoption de la stratégie 2023-2027

Avec « Agir ensemble pour plus d'impacts », Proparco se projette dans un nouvel élan stratégique pour accompagner le secteur privé à construire des solutions pour un monde plus juste et plus durable. Portée par trois objectifs : agir pour une économie durable et résiliente, pour notre planète et pour plus d'égalité, cette nouvelle stratégie permettra de bâtir des économies dynamiques, vertes, inclusives et résilientes.

Financer le secteur privé et le développement durable

Notre approche pour mobiliser le financement privé

Proparco s'engage à construire un avenir meilleur en soutenant les initiatives privées pour un monde plus juste et plus durable. L'ensemble de nos opérations vise à renforcer la contribution des acteurs privés à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015.
Notre action se traduit par :
• le financement d'acteurs privés et financiers mobilisés pour contribuer au développement économique, social et environnemental des pays émergents et en développement ;
• l'accompagnement de ces acteurs dans l'amélioration de leur performance opérationnelle, sociale et environnementale et de la gouvernance de leurs établissements.

À travers nos financements, nous cherchons à identifier et soutenir un maximum d'impacts positifs sur le développement durable. La recherche d'impacts est ainsi au cœur du cycle de vie des projets (voir infographie p. 7). Elle reste par ailleurs indissociable de l'analyse des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance inhérents à chaque financement. D'autant que la maîtrise de ceux-ci permet également de générer et renforcer les impacts positifs d'un projet.

La grande ambition des ODD nécessite de mettre en œuvre une coopération et des partenariats mondiaux solides. Nos partenariats ont comme objectif de renforcer la coopération technique et financière afin d'accroître nos impacts sur le développement. Pour répondre aux besoins croissants et de plus en plus complexes du secteur privé dans ses pays d'intervention, nous multiplions depuis plusieurs années les partenariats avec les autres institutions de financement du développement (bi/multilatérales et régionales) et tout particulièrement avec les institutions financières de développement européennes (*European Development Finance Institutions* en anglais), des investisseurs privés et les communautés de pratiques et d'expertise.

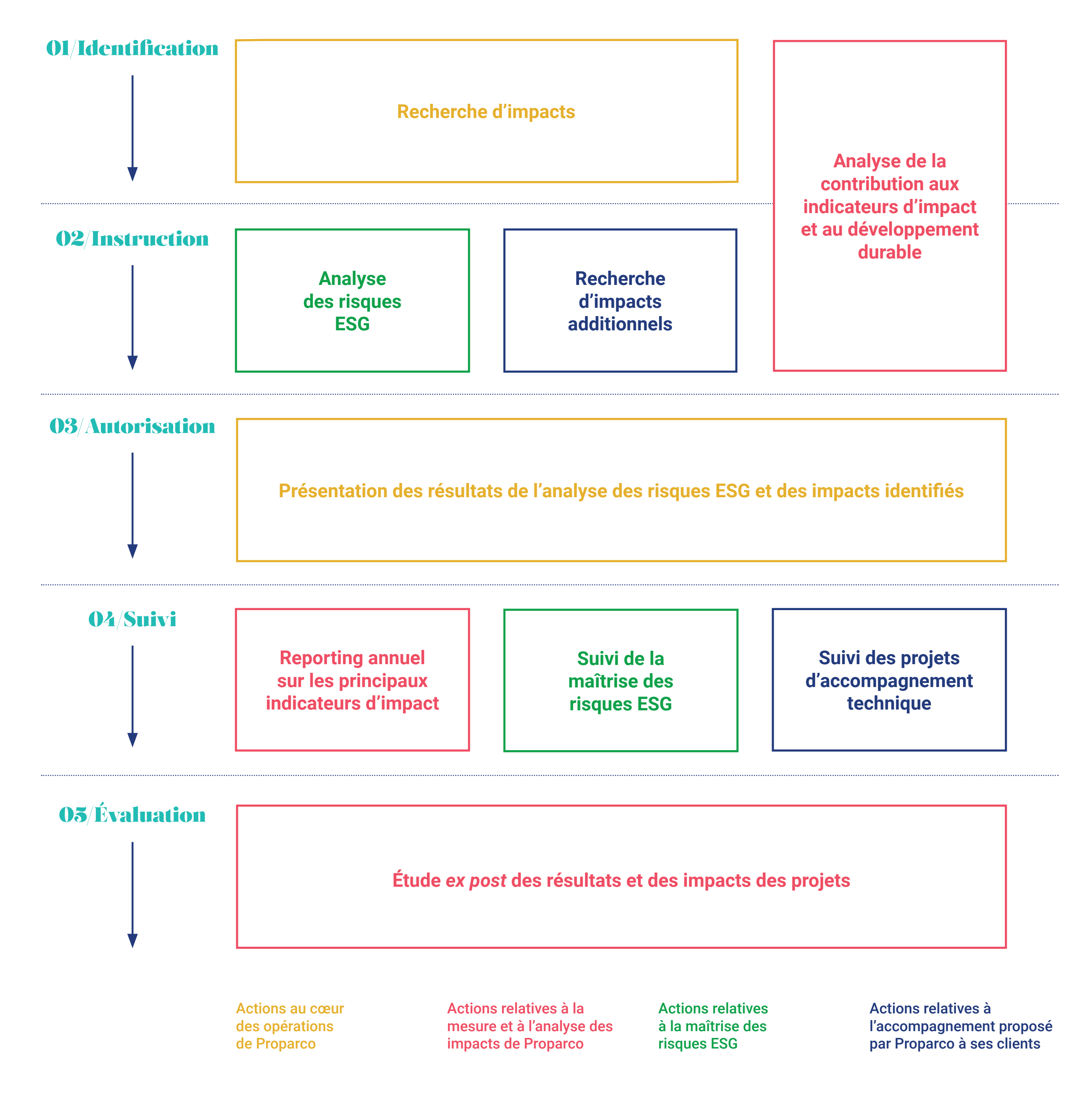
Par ailleurs, en 2022, nous avons poursuivi nos contributions à l'établissement de normes et bonnes pratiques en matière d'impact en tant que membre de l'*Advisory Board* des *Impact Principles* et de l'*Investors' Council* du *Global Impact Investing Network (GIIN)*. Ces travaux offrent une tribune aux investisseurs d'impact expérimentés pour renforcer les pratiques des acteurs du marché de la finance à impact.

Enfin, en 2022, nous avons renouvelé notre participation aux travaux du groupe de place « Finance à impact » de l'Institut de la finance durable – anciennement *Finance for Tomorrow* –, en prenant part aux groupes de travail « Charte d'impact pour les fonds d'investissement » et « Hub ressources ». Ce groupe, qui réunit plus de 150 institutions de la Place de Paris, vise à doter les acteurs d'outils opérationnels pour accompagner le développement d'une finance à impact utile et efficace dans la transformation juste et durable de l'économie réelle.

› L'impact au cœur des opérations de Proparco

Le cycle de vie d'un projet Proparco

Parce que le suivi et l'évaluation des opérations financées par Proparco sont essentiels à l'efficacité de son action, un suivi et une analyse de leurs impacts sont opérés tout au long du cycle de vie d'un projet, de son identification à l'évaluation *ex post* de ses résultats. Notre approche est caractérisée par une mesure d'impact transverse comprenant l'analyse des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance inhérents à chaque financement, mais aussi de l'accompagnement proposé à nos clients.



Mesurer les impacts de nos activités

Notre analyse pour des résultats objectifs

En tant qu'institution financière de développement, et dans une logique de redevabilité, Proparco évalue et rend compte de son action à travers une démarche de mesure des résultats de ses financements. Dans le cadre de notre stratégie 2020-2022, les effets attendus de chaque projet sont ainsi évalués à travers le prisme de cinq indicateurs d'impact qui contribuent plus globalement à un ou plusieurs ODD (voir schéma ci-contre). En 2022, nous avons engagé un projet d'adaptation de la méthode de mesure de la contribution des opérations aux ODD de l'AFD.

Intégrée au cycle du projet, la démarche de mesure des résultats et des impacts vise, dans un premier temps, à instruire la décision de financement en caractérisant les impacts attendus des financements cinq ans après leur signature, sur la base d'estimations réalisées au moment de la signature – également appelées estimations *ex ante* des impacts (voir infographie « Une mesure tout au long du cycle du projet » p. 9). Elle est opérée au regard de nos trois grands objectifs stratégiques 2020-2022 :

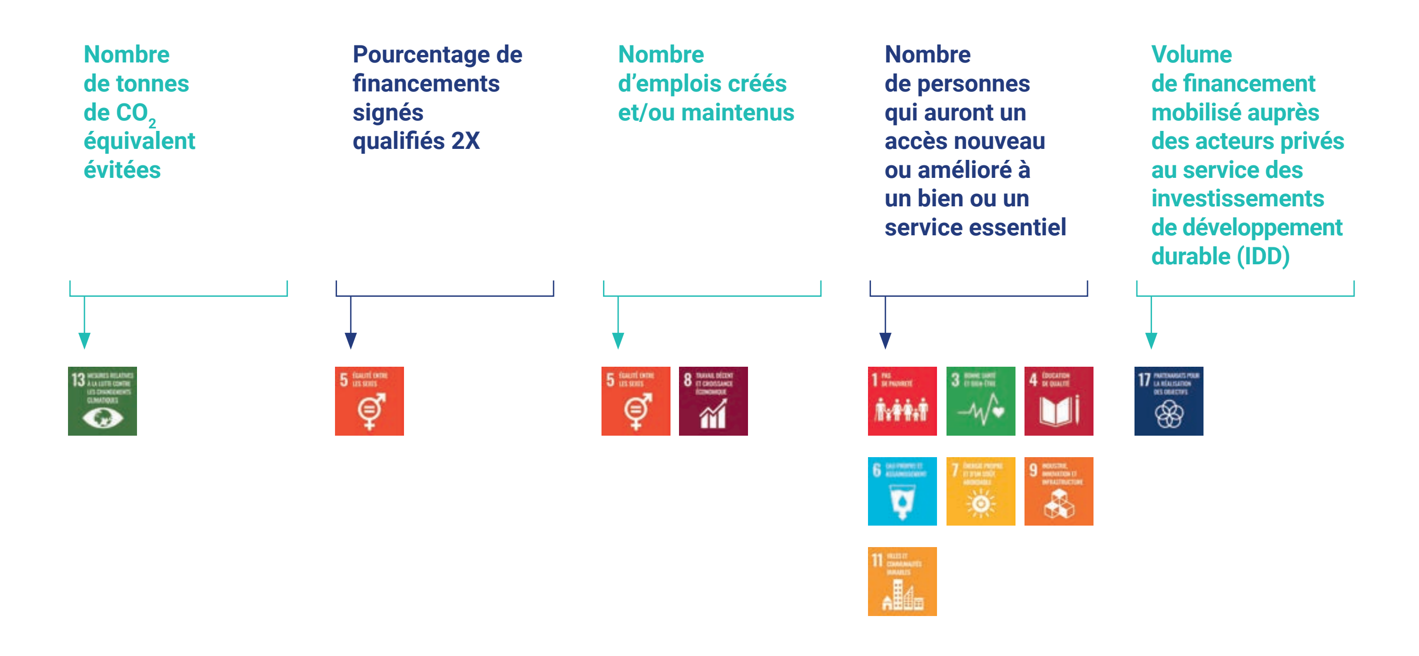
- l'amplification de nos impacts directs sur le soutien à l'emploi et l'amélioration de l'accès à des biens et services essentiels ;
- le renforcement de la mobilisation de financements privés vers les investissements de développement durable (IDD) ;
- l'accélération de notre contribution à l'émergence des acteurs et des secteurs de demain.

Dans un second temps, nous collectons les données nécessaires au renseignement de ces indicateurs clés lors des campagnes annuelles de suivi des impacts.
Des évaluations *ex post* de projets peuvent également être réalisées sur une thématique et/ou un secteur spécifiques.
Ces exercices sont réalisés à des fins de capitalisation, afin de connaître l'impact réel des projets financés, d'identifier les moyens les plus efficaces pour soutenir les objectifs d'impact et de répondre aux enjeux croissants de redevabilité vis-à-vis des partenaires de Proparco. Aucun exercice de ce type n'a été mené en 2022.

« Nous sommes engagés dans un exercice d'amélioration continue de la mesure de nos impacts »

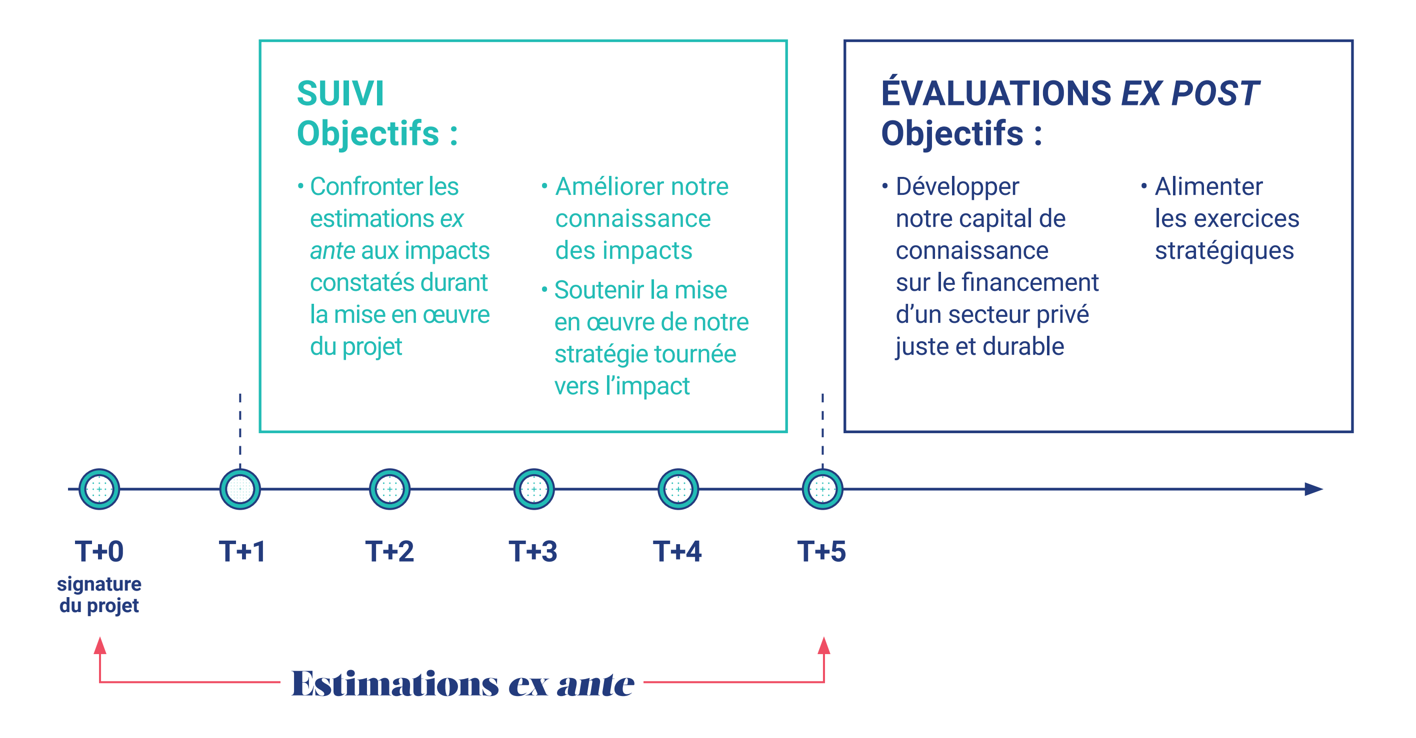
Arnaud Uzabiaga, responsable de la cellule Mesure des impacts - département Développement Durable

Cinq indicateurs d'impact dans la stratégie 2020-2022



Une mesure tout au long du cycle du projet

Répondre à nos engagements de transparence et de redevabilité



Estimations *ex ante* : caractérisation des impacts attendus des financements 5 ans (T+5) après leur signature (T+0). La caractérisation est réalisée sur la base d'estimations définies au moment de la signature.

Sélectionner des projets générateurs d'impacts

Notre méthode de sélection des projets

Notre équipe Mesure des impacts a poursuivi en 2022 le travail de développement de « fiches sectorielles d'impacts ». Celles-ci sont destinées à nos chargés d'affaires et à nos représentations locales ou régionales, particulièrement en phase d'identification et d'instruction des projets, afin de mieux appréhender les impacts potentiels de ceux-ci. Dans chacune de ces fiches sont identifiés :

- les enjeux économiques, sociaux et environnementaux clés du secteur ;
- la « thèse d'impact » (qui permet notamment d'analyser comment les actions mises en œuvre peuvent contribuer à l'atteinte de nos objectifs d'impact) ;
- les typologies de projets au fort potentiel d'impact ;
- et des recommandations en matière d'analyse « 100 % Accord de Paris », de qualification climat et d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, depuis le 1er octobre 2022, les projets présentés en Comité d'identification (CID) doivent faire l'objet d'une notation développement durable (voir ci-contre). Ce dispositif de notation est structuré autour de trois grands piliers (qui sont alignés sur les trois piliers de la stratégie Proparco 2023-2027 ; voir p. 13) et de sept dimensions du développement durable (voir infographie p. 11). Il contribue à une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable au sein des projets financés par Proparco, et favorise une analyse plus fine du type d'impacts qu'ils peuvent générer. Il permet également la mise en place d'un cadre de redevabilité commun au Groupe AFD.



ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS
Dans le respect de l'engagement pris en 2017 par le Groupe AFD d'être « 100 % compatible avec l'Accord de Paris », nous assurons systématiquement l'alignement de nos financements et investissements directs (depuis 2018) et indirects (depuis 2021) avec ses objectifs. Ce dispositif vise à assurer une meilleure prise en compte des enjeux climatiques et de la durabilité des projets soutenus. Concrètement, nous menons une analyse du risque d'incohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris.

› Les dimensions de la notation développement durable



Agir ensemble pour plus d'impacts

Notre stratégie 2023-2027

Alors que le monde est confronté à de multiples défis – crises économiques et géopolitiques, urgence climatique, creusement des inégalités –, Proparco se dote d'une stratégie 2023-2027. Articulée autour de trois axes stratégiques et d'approches opérationnelles différenciées, cette feuille de route quinquennale est portée par des objectifs d'impact ambitieux, pour un monde plus juste et plus durable.

Ces dernières années, le monde a été profondément marqué, et continue de l'être, par des crises d'ampleur majeure et par le creusement des inégalités. 15 millions de décès ont été enregistrés en lien direct ou indirect avec la pandémie de Covid-19. Une pandémie qui a enrayé plus de quatre années de progrès dans la lutte contre l'éradication de la pauvreté ; la reprise économique reste fragile et inégale alors que l'on constate une augmentation de la pauvreté. En outre, 2 milliards d'individus vivent dans des pays touchés par des conflits.

Sans action forte et concertée, ces crises sont vouées à se multiplier et à s'accentuer, les modèles actuels de production et de consommation n'étant pas soutenables compte tenu de leurs impacts néfastes sur le climat et la biodiversité.

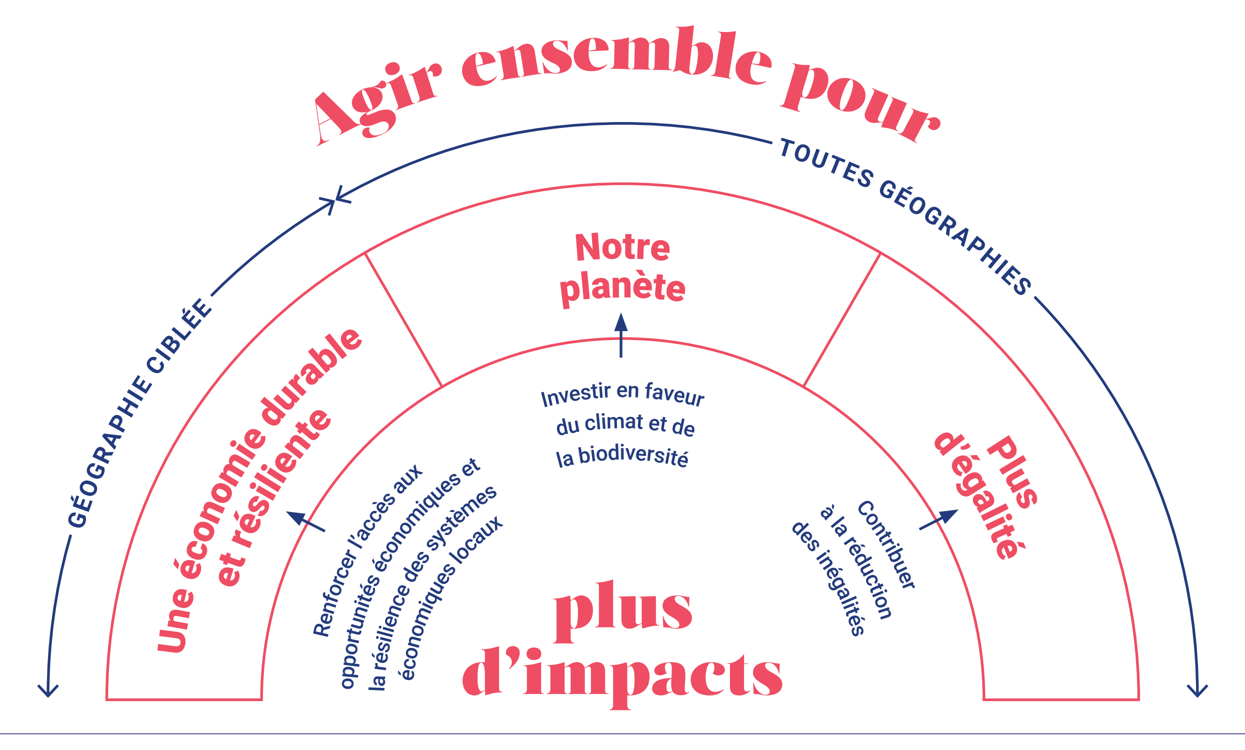
Les start-up, les PME, les multiples acteurs des systèmes financiers locaux ainsi que l'ensemble des investisseurs ont un rôle essentiel à jouer, en particulier par leur capacité à faire émerger des opportunités économiques et à apporter des solutions innovantes et durables pour répondre aux défis de notre monde. En ce sens, nous affirmons notre ambition dans notre nouvelle stratégie 2023-2027, résolument tournée vers nos clients pour les accompagner sur une trajectoire de développement durable : « Agir ensemble pour plus d'impacts ».

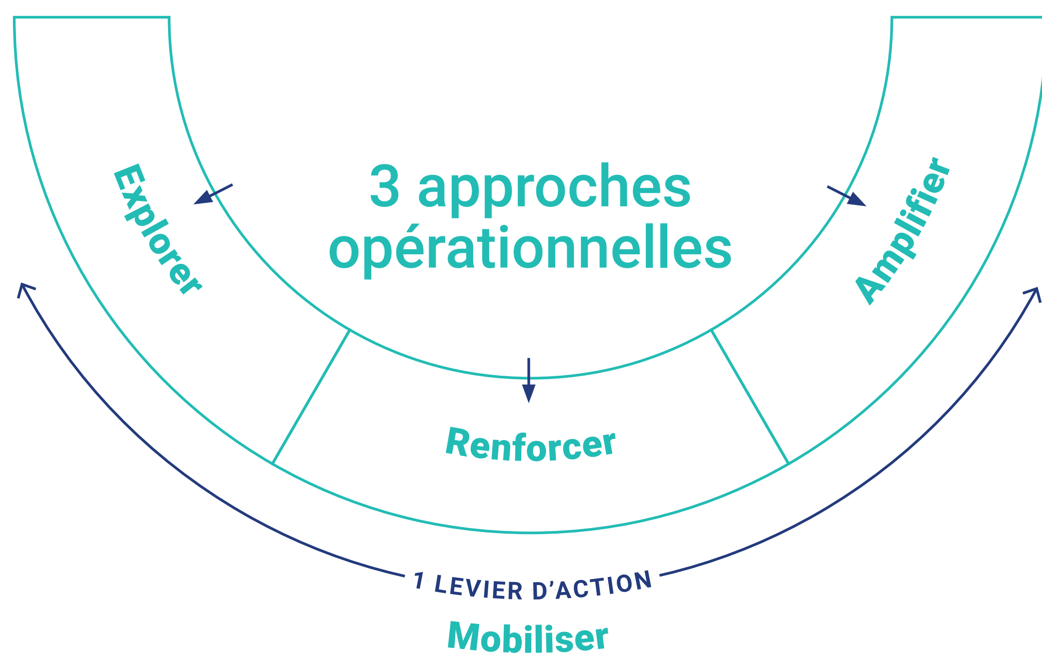
Nous voulons ainsi préparer l'avenir : l'avenir de notre planète, en poursuivant notre action dans la lutte contre le changement climatique, en intensifiant nos interventions en faveur de l'adaptation et en imaginant avec nos clients des solutions plus respectueuses de notre environnement. L'avenir de nos clients, en les accompagnant plus loin et de manière différenciée dans leur transition. Pour les cinq prochaines années, nous adapterons donc notre offre et nos modes de faire au travers de trois nouvelles approches opérationnelles et d'une approche transversale (voir ci-contre) : Explorer, Renforcer, Amplifier et Mobiliser. Ensemble, avec nos clients et nos partenaires, nous sommes mobilisés pour générer davantage d'impacts pour un monde plus juste et plus durable.

> « L'urgence climatique et le creusement des inégalités apparaissent avec une acuité exacerbée aujourd'hui. Le secteur privé a plus que jamais un rôle à jouer. Il constitue un levier incontournable dans l'atteinte des ODD. »

Françoise Lombard, directrice générale de Proparco

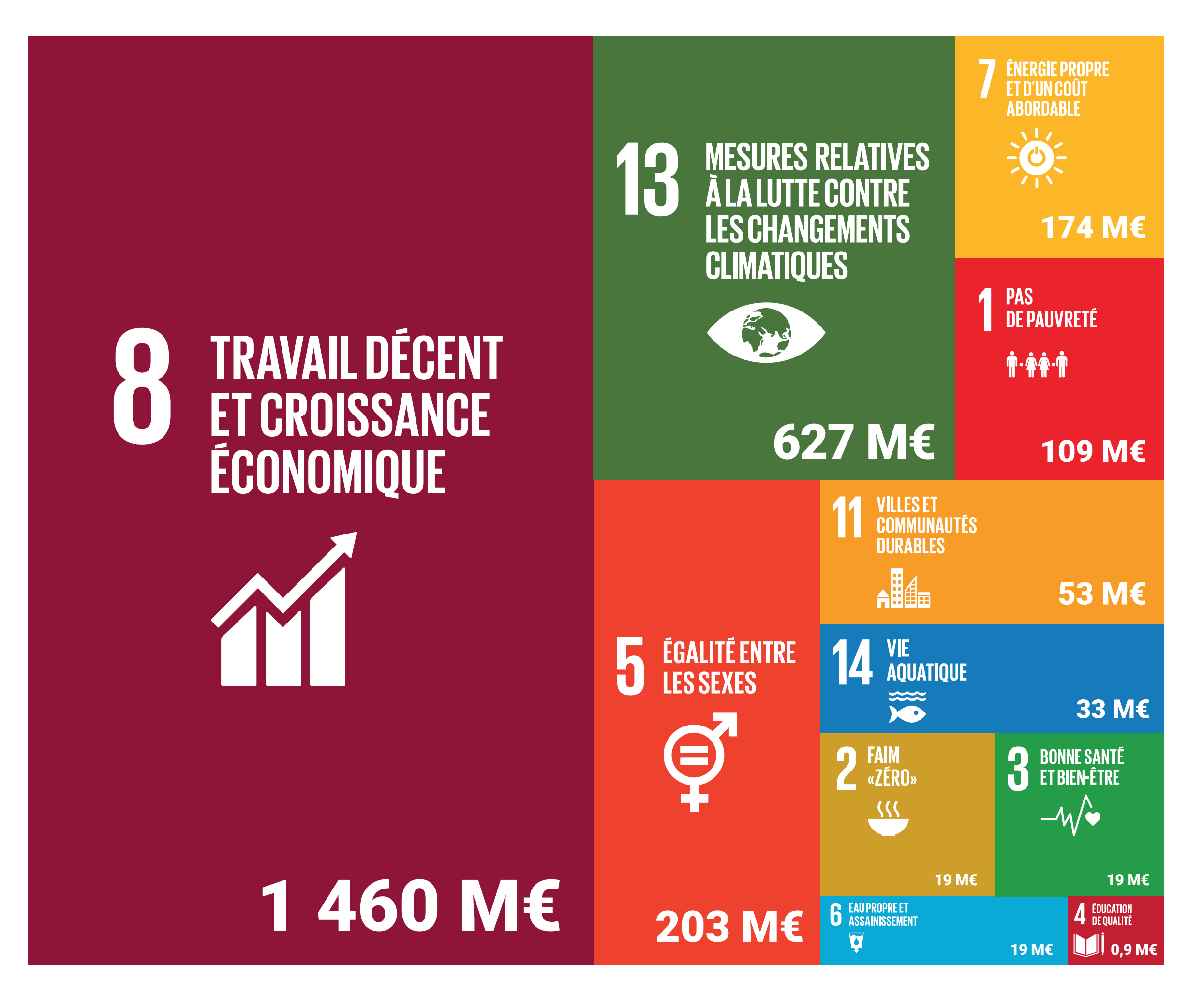
› Une stratégie portée par des objectifs d'impact





La contribution aux ODD de nos projets signés en 2022

59 nouveaux projets signés par Proparco en 2022, pour un montant de 1,46 milliard d'euros[(1)], ont fait l'objet d'une analyse et d'une estimation *ex ante* de leurs impacts. Leur contribution attendue aux Objectifs de développement durable (ODD) est résumée ci-dessous[(2)].



(1) Ces 59 projets représentent plus de 80 % des financements signés en 2022 (montant total signé de 1,8 milliard d'euros). La majeure partie des 20 % restants est constituée par les produits de partage de risque déployés auprès de nos institutions financières partenaires dans le but d'encourager l'accès des PME africaines aux financements bancaires.
(2) Pour chaque ODD coché par un projet (un projet peut cocher plusieurs ODD), le montant du projet est comptabilisé : respectivement à hauteur du % de qualification 2X et du % de co-bénéfices climat pour les ODD 5 et ODD 13, et à 100 % pour les autres ODD. La somme des montants attribués à chaque ODD (en millions d'euros) est donc supérieure au montant total signé pour les 59 projets. Le diagramme n'est pas à l'échelle.

Accompagner face au changement climatique



4 606 000

tonnes de CO_2 équivalent évitées/an

Favoriser l'égalité femmes-hommes



12,5 %

des montants signés qualifiés **2X Challenge**(1) : 203 M€

Soutenir l'emploi



1 345 000

emplois soutenus d'ici 5 ans, dont 38 000 emplois directement créés chez nos clients

Mobiliser les flux de financement privés



1 662 M€

de **finance privée** mobilisée, soit un ratio de mobilisation de 0,84

Améliorer l'accès aux biens et services essentiels

3 millions

de bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à un bien ou un service essentiel



2 162 000

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à **l'énergie renouvelable,** dont 857 000 en Afrique (100 % en Afrique subsaharienne)



364 000

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à un **microcrédit**



263 000

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à l'**eau potable**



194 000

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à un service de **santé**



99 000

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à un service de **transport en commun**

2 500

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à un **logement abordable**



20 000

bénéficiaires d'un accès nouveau ou amélioré à l'**éducation**

(1) 2X Challenge : initiative lancée pendant le G7 2018 au Canada et dont l'objectif est de s'engager collectivement et de mobiliser des ressources pour des projets qui ont vocation à réduire les inégalités de genre. Des critères 2X ont été développés pour aider les membres à identifier les investissements et initiatives compatibles.

La répartition des projets analysés à travers le monde

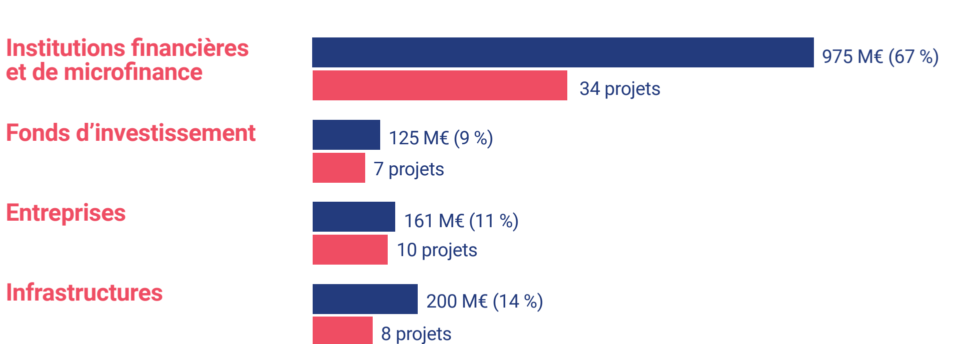
59

nouveaux projets signés en 2022, pour un montant de 1,46 milliard d'euros, ont fait l'objet d'une analyse *ex ante* des impacts



Répartition des signatures par type de client

(montant des signatures, pourcentage du montant total des signatures et nombre de projets concernés)





Europe
3 projets
2 %*

Asie
17 projets
27 %*

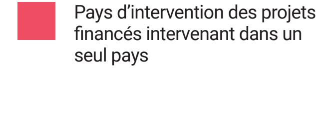
Palestine
Jordanie
Géorgie
Ouzbékistan

Bosnie-Herzégovine
Moldavie
Albanie
Turquie
Tunisie
Maroc
Égypte
Burkina Faso
Sénégal
Sierra Leone
Liberia
Côte d'Ivoire
Ghana
Togo
Bénin
Nigeria
Cameroun
Gabon
Rwanda
Zambie
Namibie
Botswana
Afrique du Sud

Chine
Myanmar
Vietnam
Cambodge

Pakistan
Yémen
Inde
Éthiopie
Ouganda
Kenya
Tanzanie
Madagascar
Maurice
Mozambique

Afrique
24 projets
dont 8 sont multi-géographie
45 %*


Pays d'intervention des projets financés intervenant dans un seul pays


Pays d'intervention des projets financés intervenant dans plusieurs pays (dans le cas des fonds d'investissement sur la base de prévisions géographiques)

* Le pourcentage par région du monde est calculé en montant euros.

Le suivi de nos impacts 2016-2020

En 2022, l'exercice de suivi a porté sur les impacts constatés à fin 2021 pour 281 projets signés (254 clients uniques) entre 2016 et 2020, pour un montant de 4,9 milliards d'euros. Si les impacts constatés sont globalement en ligne avec nos estimations *ex ante*, des différences sont toutefois à noter selon les indicateurs. L'exercice de suivi annuel permet de confronter les estimations d'impact faites en *ex ante* aux impacts constatés durant la mise en œuvre des projets (cf. Mesurer les impacts de nos activités, p. 8-9).

Investir dans une économie durable et résiliente

Soutenir l'emploi



108 %

des estimations *ex ante* d'emplois directs et indirects soutenus réalisées

Protéger la planète

Accompagner face au changement climatique



73 %

des estimations *ex ante* de tCO_2 équivalent évitées réalisées

Contribuer à la réduction des inégalités

Améliorer l'accès aux biens et services essentiels



61 %

des estimations *ex ante* d'accès à l'électricité réalisées

Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes



92 %

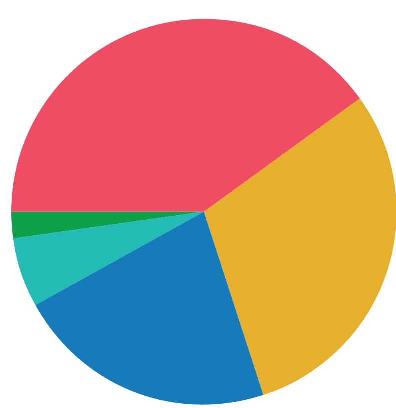
des projets qualifiés 2X Challenge se sont maintenus ou améliorés selon les critères qualifiants

Répartition géographique des projets signés entre 2016 et 2020



40 %

des financements en Afrique



30 %

Amérique latine et Caraïbes

22 %

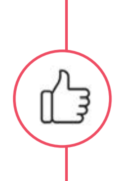
Asie

6 %

Multi-géographie

2 %

Europe



Les progrès réalisés dans l'exercice de suivi annuel des indicateurs d'impact contribuent à soutenir la mise en œuvre de notre stratégie résolument tournée vers l'impact et à améliorer notre connaissance des impacts.

Nos projets 2022



Engager nos clients en faveur de l'égalité femmes-hommes

18

projets signés en 2022 par Proparco qualifiés au 2X Challenge en faveur de l'égalité femmes-hommes

34 %

des montants euros qualifiés 2X en Afrique

79 %

des montants euros qualifiés 2X destinés aux institutions financières (microfinance incluse)




Flashez pour lire le numéro #33 de la revue de Proparco *Secteur Privé & Développement* sur les inégalités de genre (2020).

Garantir le développement d'emplois de qualité à l'ensemble de la population en âge de travailler tout en favorisant l'égalité de genre est un défi majeur auquel Proparco contribue à travers chacun de ses financements.

Depuis 2018, Proparco participe au 2X Challenge, qui fait aujourd'hui figure de référence au sein de la communauté des institutions de financement du développement.

La communauté du 2X Challenge, en faveur de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, a poursuivi ses efforts afin de promouvoir l'adoption généralisée de standards harmonisés en termes d'intégration des questions de genre. Depuis le 1er janvier 2023, le 2X Challenge fait partie du 2X Global, un réseau qui regroupe désormais l'ensemble de l'écosystème des acteurs mobilisés en faveur de l'égalité de genre.
Afin d'enrichir notre approche en faveur de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, nous avons initié plusieurs travaux en 2022 : la participation au développement d'un nouveau mécanisme de certification 2X, le développement d'une approche envers les risques liés aux violences basées sur le genre, et le développement d'une offre d'accompagnement technique et de sensibilisation destinée à mieux intégrer les questions relatives au genre dans les pratiques de nos clients.

Un engagement avec la signature des Women Empowerment Principles des Nations unies

Proparco a signé les *Women Empowerment Principles* (WEP) en décembre 2022 aux côtés de l'AFD et d'Expertise France. Les WEP sont un ensemble de principes établis par le Pacte mondial des Nations unies et ONU Femmes pour offrir des conseils aux entreprises et aux banques de développement sur la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le milieu professionnel. Ils sont portés par ONU Femmes comme une des initiatives phares du secteur privé concernant l'égalité entre les femmes et les hommes. Leur signature implique une adhésion à un groupe d'échange de bonnes pratiques au travers d'une communication régulière de données issues de la labellisation AFNOR (Association française de normalisation).



Reportage

La microfinance au service de l'autonomisation des femmes indiennes

Spécialisée dans les prêts solidaires, l'institution de microfinance indienne Annapurna Finance – soutenue par Proparco – sert une population majoritairement féminine, dans des zones rurales où le niveau d'inclusion financière est jugé très faible. Reportage dans l'État de l'Odisha, dans le nord-est de l'Inde, à la rencontre de femmes bénéficiaires.



Créée en 2007, Annapurna Finance est l'une des principales institutions de microfinance (IMF) indiennes qui, grâce à un fort ancrage rural, sert une population en immense majorité féminine et éloignée des systèmes bancaires traditionnels. Présente dans l'ensemble du pays, elle accompagne 2,3 millions de clients dont 99 % sont des femmes.

En 2022, Proparco a participé, à hauteur de 15 millions de dollars, à une levée de fonds en faveur d'Annapurna Finance. Ce tour de table, d'un montant total de 100 millions de dollars, va permettre à l'IMF de développer son portefeuille de prêts, d'investir dans les nouvelles technologies, de s'étendre géographiquement et de poursuivre sa vision de l'inclusion financière à grande échelle.

Annapurna, la microfinance XXL

Au siège de l'IMF, dans la ville de Bhubaneswar – capitale de l'État de l'Odisha –, une charte résume les règles d'intégrité et de transparence internes. Annapurna Finance se fixe ainsi pour mission principale de « servir les clients à faibles revenus et leurs familles en fournissant des services financiers éthiques, dignes, transparents, équitables et efficaces ». À Hirapur, village isolé de l'Odisha, six femmes ont créé un collectif pour bénéficier de ce système de microcrédits, qui joue un rôle capital en matière d'autonomisation des femmes. Elles s'appellent Mina, Jharna, Nirmala, Ranjita, Sulochana et Sosmita. Elles sont tisserande, pêcheuse, vendeuse… Grâce à l'appui d'Annapurna Finance, elles peuvent – souvent depuis leur domicile – créer et développer une activité génératrice de revenus.

1 000
agences réparties en Inde

2,3
millions de clients

1
milliard de dollars sous actif

+



Lire le reportage complet en ligne.



Mina et Sulochana : le microcrédit pour sortir de l'extrême pauvreté

D'un geste précis et mille fois répété, Mina fait glisser une navette en bois sur le plateau de son métier à tisser, installé dans une pièce de sa maison. Sous ses mains expertes, et dans le bruit cadencé de la machine, se dessinent peu à peu les contours d'un sari quadrillé rouge, blanc et noir – un tissu qu'elle vendra entre 400 et 800 roupies pièce (5 à 10 euros environ). Ce jour-là, et pendant huit heures, cette femme de 46 ans, mère de deux enfants, va ainsi assembler trois exemplaires de cette longue étoffe drapée, symbole en Inde de beauté et d'élégance féminine. « C'est une tâche difficile et exigeante, mais, grâce à cet investissement, explique-t-elle en désignant son métier à tisser électrique, j'ai triplé mon niveau de production. » Mina a ainsi pu sortir de la grande pauvreté dans laquelle elle se trouvait alors : « Je travaillais sur un métier à tisser manuel, beaucoup moins fiable. Il y a deux ans, j'ai pu acquérir ce modèle grâce à un prêt de 30 000 roupies (370 euros environ), que m'a accordé Annapurna Finance. Une somme que je rembourse chaque mois, sans difficulté. » À ses côtés, le visage éclairé d'un bindi – ce point rouge que les femmes indiennes mariées apposent entre leurs sourcils –, Sulochana témoigne : « Il y a six mois, j'ai appris qu'Annapurna Finance aidait les femmes de notre communauté. J'ai contacté [l'IMF] et j'ai obtenu un prêt de 50 000 roupies (environ 550 euros), précise-t-elle, son enfant en bas âge dans les bras. J'utilisais moi aussi un métier à tisser manuel. Avec le modèle électrique que je viens d'acheter, ma production a augmenté de façon spectaculaire. J'avais l'habitude de gagner 200 roupies (moins de 3 euros) par jour. Je peux désormais espérer en gagner cinq fois plus. »

« Les impacts financiers et sociaux de la microfinance en Inde sont très importants, auprès des femmes en particulier. D'ici 2027, notre objectif est d'accompagner 4 millions de femmes éloignées des systèmes bancaires formels. »

Dibyajyoti Pattanaik, directeur d'Annapurna Finance

Climat

Accompagner les efforts de nos clients

4,6

millions de tCO_2e par an en moyenne évitées grâce aux

28

projets à co-bénéfices climat signés en 2022

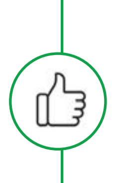
Nous avons placé la promotion d'un développement sobre en carbone et résilient aux impacts du changement climatique au centre de notre stratégie.

Nous nous sommes fixé comme objectif de participer activement au défi représenté par les objectifs de l'Accord de Paris de 2015. En 2022, en ligne avec notre stratégie, 28 projets à co-bénéfices climat ont été signés pour un montant total de 895 millions d'euros. Un chiffre dans la droite ligne des performances de 2021 et ses 26 projets.

Les financements signés en 2022 devraient permettre d'éviter l'émission de 4,6 millions de tonnes de CO_2 équivalent (tCO_2e) par an en moyenne. Les projets d'énergie renouvelable sont les plus gros contributeurs(1), puisqu'ils représentent 77 % des tCO_2e évitées par an. Ce sont essentiellement quatre projets qui contribuent aux tCO_2e évitées par an.

- Les deux projets conjoints dans le secteur des énergies renouvelables en Ouzbékistan, Bash Wind et Dzhankeldy Wind, qui consistent en la construction de deux fermes éoliennes terrestres, cumulent à eux seuls 49 % des tCO_2e évitées.
- Le projet multi-pays à destination du fonds d'investissement d'infrastructures d'énergie renouvelable dans les marchés émergents Alcazar Energy II regroupe 23 % des émissions évitées.
- Le projet d'investissement dans le fonds indien CCOF I-B (Circulate Capital Ocean Fund I-B), ayant vocation à financer des entreprises et des start-up locales à fort impact dans la gestion des déchets et le recyclage durable des plastiques, comptabilise 20 % des tCO_2e évitées.

(1) La valorisation de l'indicateur des tCO_2e évitées par an est actuellement limitée par le nombre de projets concernés avec de la donnée disponible dans les secteurs de l'énergie et de l'efficacité énergétique – beaucoup de projets avec les institutions financières ne sont pas valorisés à ce jour, malgré leur contribution au montant total de 895 millions d'euros à co-bénéfices climat.

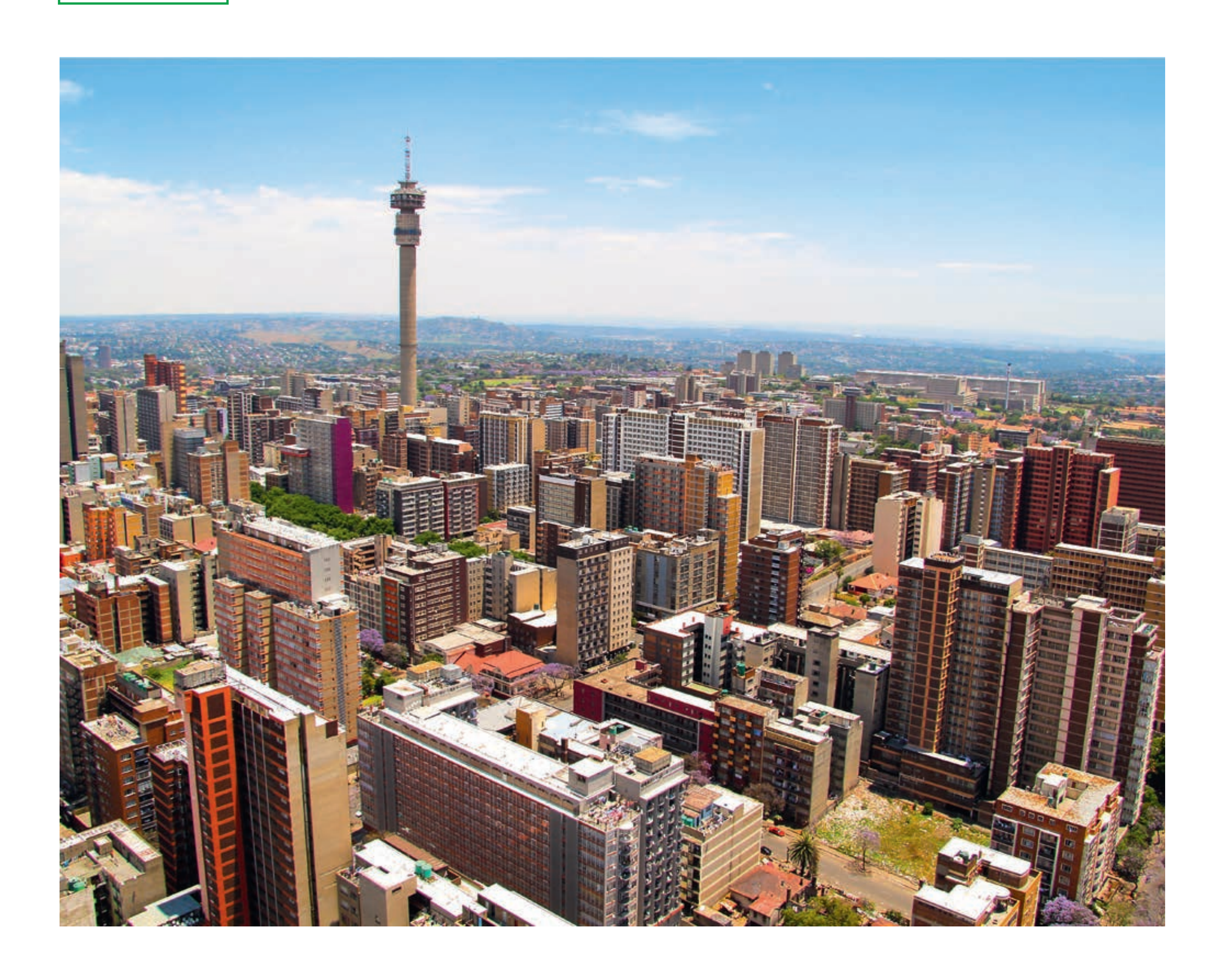


Pour renforcer son accompagnement auprès de ses clients, Proparco dispose de deux facilités consacrées à la lutte contre le changement climatique.

PROCLIMAT : appui à l'intégration des enjeux climat dans la stratégie et les opérations des institutions financières. En 2022, cinq institutions financières ont été accompagnées.

GSS (GREEN SOCIAL AND SUSTAINABILITY) BONDS : appui à des institutions financières dans l'émission d'obligations vertes, sociales et durables.

FOCUS PROJET



En Afrique du Sud, Proparco, FirstRand et Investec en faveur de la finance climat

FirstRand Bank

En 2022, Proparco, au nom du Groupe AFD, a fourni une facilité de crédit de 100 millions de dollars dédiée à la finance climat à FirstRand Bank Limited. Cette nouvelle opération entre le Groupe AFD et FirstRand Bank est intervenue moins d'un an après la signature d'un Mémorandum d'accord entre les deux parties au cours de la COP 26, acceptant d'unir leurs forces pour soutenir le renforcement de la finance climat en Afrique du Sud.

Investec Bank

En 2022, Proparco a également soutenu Investec Bank dans ses efforts pour développer les financements liés au climat en Afrique du Sud, grâce à une facilité de crédit senior à long terme de 80 millions de dollars, complétée par un dispositif d'assistance technique.

Transforming Financial Systems for Climate

Ces opérations marquent le lancement du programme Transforming Financial Systems for Climate (TFSC) du Groupe AFD en Afrique du Sud, en partenariat avec le Fonds vert pour le climat (FVC) et l'État français. Programme mondial d'une valeur de 650 millions de dollars, couvrant 17 pays, le programme TFSC prévoit des investissements dans des domaines clés de développement tels que le logement abordable, l'énergie renouvelable ou encore la production d'énergie à faible émission de carbone et efficace.

Reportage

En Afrique subsaharienne, le fonds ARAF renforce la résilience climatique des petits exploitants agricoles

Financé par plusieurs partenaires et institutions de financement du développement, dont Proparco via la facilité FISEA+ du Groupe AFD, le fonds ARAF cible les thèmes de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Il investit dans des start-up qui proposent des solutions innovantes afin d'améliorer les conditions économiques et la résilience climatique des petits exploitants agricoles en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Décryptage de Tamer El-Raghy, son dirigeant.

Le constat que dresse Tamer El-Raghy est sans appel. « Ici, l'évolution du climat fait des ravages », alerte depuis Nairobi le dirigeant du fonds de capital-risque ARAF (Acumen Resilient Agriculture Fund), qui intervient dans plusieurs pays d'Afrique. Cette forte exposition aux phénomènes climatiques rend dès lors la performance du secteur agricole au Kenya – et partout ailleurs en Afrique subsaharienne – très instable, pointe cet expert diplômé des universités du Caire et de New York : « Plus de la moitié des personnes vivant dans la pauvreté sont en effet des petits exploitants agricoles. Ces derniers fournissent pourtant 80 % de la nourriture consommée dans la région. » C'est dire combien le changement climatique, auquel sont confrontés des centaines de milliers de paysans africains, fragilise les économies locales et accentue l'insécurité alimentaire.

30 % des bénéficiaires vivent en dessous du seuil de pauvreté

Face à cette situation, le fonds ARAF, lancé en 2020 par Acumen Capital Partners – filiale d'Acumen, une organisation spécialisée dans le soutien aux entreprises sociales en Afrique –, investit dans des start-up locales qui proposent aux petits exploitants agricoles d'Afrique de l'Est et de l'Ouest des solutions innovantes pour accroître leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie et leur résilience au changement climatique. « Nous investissons actuellement dans six start-up et avons pour objectif cinq à sept investissements supplémentaires à terme, en 2026 », précise Tamer El-Raghy. Soutenu par le Fonds vert pour le climat (FVC), l'ARAF est financé à hauteur de 58 millions de dollars par plusieurs partenaires et institutions de financement du développement, dont Proparco, qui a pris une participation de 5 millions de dollars en 2021 par le biais de FISEA+, la facilité du Groupe AFD mise en œuvre par Proparco dans le cadre de l'initiative Choose Africa. D'ici quatre ans, le fonds entend maintenir près de 1 200 emplois et soutenir indirectement un total de 2 millions de petits exploitants agricoles.

Vers la résilience aux conséquences du changement climatique

Sur le terrain, les équipes d'ARAF mesurent, à intervalles réguliers, les incidences sur la qualité de vie des agriculteurs ainsi que sur la pratique de leur métier. À titre d'exemple, la start-up kenyane SunCulture – qui fournit à ses clients des systèmes d'irrigation solaires notamment – évalue à 120 % en moyenne l'augmentation des revenus disponibles des exploitants agricoles qui bénéficient de ses innovations. « Avec le changement climatique, les précipitations en



+ Flashez pour lire le numéro #38 de la revue de Proparco *Secteur Privé & Développement* sur l'adaptation au changement climatique (2022).

FOCUS PROJET

SunCulture : favoriser l'accès à l'eau et à l'éclairage

Pour Samir Ibrahim, cofondateur de SunCulture, la résilience des agriculteurs africains au changement climatique doit passer par un meilleur accès à l'eau : « 96 % des terres cultivées en Afrique sont arrosées avec de l'eau de pluie et non pas irriguées ; une situation qui se dégrade et provoque de fortes baisses de rendement. » La start-up kenyane – également présente en Ouganda, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie ou encore au Togo – propose des solutions qui utilisent la technologie solaire hors réseau. Cela permet notamment un accès fiable à l'eau, à l'irrigation, à l'éclairage et au chargement des téléphones portables. « Nous soutenons ainsi la résilience climatique des petits agriculteurs et leur assurons une meilleure sécurité alimentaire et une plus grande autonomie économique. »

Afrique subsaharienne ont diminué de plus de 100 mm par an depuis le milieu des années 1970 », relève Samir Ibrahim, cofondateur de SunCulture. Résultat : l'Afrique – qui abrite 65 % des terres arables non cultivées du monde – importe chaque année l'équivalent de 35 milliards de dollars de nourriture. Grâce aux progrès technologiques réalisés dans l'agriculture, le continent serait pourtant en mesure de nourrir sa population sans le moindre problème. « Ces progrès doivent pour cela aider en priorité les petits agriculteurs les plus exposés au changement climatique, rappelle Tamer El-Raghy. C'est à la fois une nécessité et une urgence. »

> « Les actions des start-up que nous soutenons ont déjà impacté près de 400 000 exploitants agricoles d'Afrique subsaharienne. 43 % d'entre eux se disent désormais résilients pour faire face aux conséquences du changement climatique et 79 % considèrent que leurs revenus ont augmenté. »

Tamer El-Raghy, dirigeant d'ARAF

Accompagnement technique

Soutenir la transformation de nos clients

Depuis plus de dix ans, Proparco propose, en complément de ses appuis financiers, une offre d'accompagnement technique.

Au-delà du financement, nos clients peuvent également avoir besoin d'être accompagnés dans la mise en œuvre de leurs projets ou l'amélioration de leurs pratiques.

Ces projets peuvent être destinés à accompagner leur montée en gamme sur des meilleures pratiques et les sujets de RSE (responsabilité sociétale des entreprises), à améliorer leur contribution à la lutte contre le changement climatique, ou à accroître leur impact sur le développement.

Si ces besoins se manifestent dans n'importe quelle région du monde, ils sont d'autant plus significatifs dans les pays où nous intervenons. En effet, les entreprises y évoluent dans des contextes souvent marqués par un déficit de formation, d'information ou de savoir-faire qui contraint leur activité et, par extension, leur contribution au développement économique et social.

En complément de nos appuis financiers, nous proposons ainsi une offre d'accompagnement technique (AT) à nos clients : Propulse.

L'offre Propulse est un accélérateur de pratiques responsables et d'impacts. Elle répond à des enjeux de renforcement des compétences et/ou de transformation des entreprises, via l'apport d'une expertise externe. Elle est un moyen pour nous d'encourager la prise en compte et la diffusion d'enjeux stratégiques pour nos clients en lien avec les Objectifs de développement durable.

D'un accompagnement initialement centré sur le renforcement des capacités de nos clients, l'offre proposée par Proparco s'est petit à petit, et assez naturellement, positionnée vers un accompagnement plus large, dont peuvent bénéficier un ensemble d'acteurs qui interviennent dans l'environnement des affaires du secteur privé.
En effet, l'amélioration des pratiques des entreprises permet d'avoir plus globalement un effet d'entraînement sur le secteur/la filière en général et, à plus long terme, de contribuer à sa structuration.

Si l'appui au développement des affaires dans un nouveau marché, au niveau de l'entreprise, était déjà proposé avec l'AT (étude de marché, étude d'opportunité, développement de nouveaux produits), il s'agit désormais avec cet instrument d'aller plus loin en se positionnant en amont de cette demande, afin de démontrer aux acteurs le potentiel d'un marché, ses conditions d'intervention, et de le rendre favorable à l'émergence d'acteurs. Propulse contribue ainsi à l'émergence d'opportunités dans des environnements plus risqués, moins matures : d'élargir le champ des possibles.

En 2022, Propulse a permis à plusieurs entreprises de monter en compétences. Ce sont 13 nouveaux projets d'accompagnement technique qui ont ainsi été autorisés (hors FISEA) pour un montant de 3,5 millions d'euros.





FOCUS PROJET

Éducation à la santé pour les ouvrières de l'entreprise textile AHL au Bangladesh

L'entreprise AHL est un producteur de pulls de premier rang au Bangladesh et compte environ 50 % de femmes parmi ses ouvriers. Grâce à l'accompagnement technique et financier de Propulse, AHL a mis en place pour son personnel féminin un programme de formation sur les sujets de santé qui leur sont propres, tels que la contraception et la planification d'une famille, la maternité, l'allaitement, l'hygiène de vie, la prévention de maladies (le VIH, le cancer…). Plus de 1 100 femmes seront ainsi formées autour de ces questions. Dans une volonté de diffusion et de transmission plus large de l'information, le programme est également ouvert aux ouvriers masculins.

FOCUS PROJET

Propulse Academy, une nouvelle offre de formation

Lancée en 2022, l'offre Propulse Academy permet l'organisation d'activités de formation et de partage des bonnes pratiques au bénéfice de plusieurs clients de Proparco, sous forme d'ateliers en présentiel ou de séminaires virtuels. L'objectif est de pouvoir accompagner la montée en compétences des entreprises partenaires (ou de leurs salariés) sur des sujets clés pour le développement du secteur privé et sur la meilleure prise en compte des impacts dans les projets mis en œuvre. C'est à ce titre que l'*African Private Equity Fellowship* a été lancé en janvier 2023. Au-delà du renforcement des compétences, Propulse Academy a pour but de créer de nouvelles opportunités, notamment en mettant en relation nos clients entre eux ainsi qu'en leur diffusant les meilleures pratiques à mettre en place.




Flashez pour lire le numéro #36 de la revue de Proparco *Secteur Privé & Développement* sur l'accompagnement technique (2021).



Renforcer la gestion des risques de nos projets

Pour chacune de ses opérations de financement, Proparco mène une analyse des risques, qu'ils soient environnementaux et sociaux (E&S) ou de gouvernance (G).

Les objectifs de cette démarche d'analyse sont d'éviter, de réduire, voire de compenser les impacts négatifs des projets financés, mais aussi de diminuer les risques financiers et réputationnels pour Proparco en lien avec ces risques ESG. Notre démarche est en ligne avec les meilleures pratiques des institutions financières internationales.

Des diligences environnementales et sociales (E&S) sont menées par Proparco pour chaque opération. Elles ont pour objectifs de déterminer l'ampleur et la gravité des risques E&S de l'opération, d'analyser la capacité de la société financée/investie à gérer correctement ces risques, et de définir les actions nécessaires pour éliminer, réduire ou compenser ces risques et impacts pour les projets les plus risqués.

La décision de financement est notamment basée sur ces diligences, et plus précisément sur la connaissance de la nature et de la sévérité des risques E&S de l'opération et la capacité du client à les maîtriser correctement dans des délais raisonnables. Pour chaque diligence E&S menée, une évaluation des pratiques de nos clients en matière d'égalité de genre est également intégrée.

Dans le cas des projets présentant des risques modérés et importants, des actions d'amélioration sont définies avec les bénéficiaires des financements et regroupées dans un « plan d'action environnemental et social » qui est intégré à la documentation contractuelle. La mise en œuvre de ces plans d'action fait l'objet d'un suivi annuel.

Chaque opération fait également l'objet d'une « revue de gouvernance » qui permet de déterminer, le cas échéant, les modalités d'amélioration de la gouvernance (formalisées dans un plan d'action de gouvernance intégré à la documentation contractuelle) et l'éventuel besoin d'accompagnement technique associé. L'objectif d'une telle démarche va au-delà de l'approche par les risques. Un suivi annuel est ensuite réalisé afin de vérifier la mise en œuvre effective des principaux engagements prévus par le plan d'action de gouvernance mis en place.



Rédaction : Proparco
Conception et réalisation : Angie
Crédits photo : Proparco, iStock, Srishti Bhardwaj, JAM Productions, Culture Video, Clément Tardif, Fahad Kaizer, Enko Education

Mai 2023
N° ISSN : fait suite aux numéros ISSN 2677-8068 (imprimé) – 2777-9246 (web) correspondant aux précédents rapports de développement durable de Proparco

proparco.fr
www.blog.secteur-prive-developpement.fr

Suivez-nous

Twitter LinkedIn YouTube



À PROPOS DE PROPARCO

Proparco, filiale du groupe Agence française de développement, agit depuis plus de 45 ans aux côtés des acteurs privés au service d'un monde plus juste et plus durable. Dotée d'un réseau international de 23 implantations locales, Proparco est au plus proche de ses partenaires pour construire les solutions durables en réponse aux enjeux environnementaux et sociaux en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. Proparco dispose d'une expertise sectorielle, d'une gamme d'outils financiers diversifiée et adaptée aux différents stades de développement de l'entreprise et d'une offre d'accompagnement technique – Propulse – pour démultiplier les impacts et la performance de ses partenaires. Avec plus de 450 collaborateurs, dont près de 100 sur le terrain, et son portefeuille de 6,7 milliards d'euros, Proparco est l'une des plus grandes institutions financières de développement.

Plus d'informations : www.proparco.fr @Proparco

Siège social
Proparco
151, rue Saint-Honoré
75001 Paris, France
Tél. : +33 1 53 44 31 08